

16.11.2005 - 16:40 Uhr

L'élevage des poules pondeuses aujourd'hui? Un élevage en volière - idéal également en cas d'interdiction de sortie



Zurich (ots) -

- Indication: Des images peuvent être téléchargées sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100008462> -

Que ceux qui craignaient que les poules pondeuses ne voient leur liberté de mouvement entravée du fait de l'interdiction de sortie édictée par le Conseil fédéral se rassurent : la Suisse est le premier pays au monde à avoir supprimé, en 1992 déjà, la détention en batteries. Les pondeuses des exploitations professionnelles vivent depuis lors dans des poulaillers équipés d'aires de sortie couvertes nommées volières. Les poules peuvent s'y mouvoir librement - mais à couvert, à l'abri des oiseaux sauvages et migrants. Les contraintes du décret du Conseil fédéral ont ainsi pu être appliquées sans transformation des bâtiments et sans dommage pour les animaux.

Suite à l'interdiction de sortie décrétée par le Conseil fédéral, on a fréquemment entendu ou lu dans divers médias que les poules devraient à nouveau être mises en cage. Le vilain mot de " batterie " est même réapparu alors que ces équipements de détention sont interdits en Suisse depuis 1992, année à partir de laquelle plus aucune poule n'est détenue dans ces conditions.

L'élevage des poules pondeuses aujourd'hui

Force est de constater que, manifestement, rares sont ceux qui connaissent le mode de garde actuel des poules pondeuses et les conditions dans lesquelles l'essentiel des oeufs suisses sont pondus. Il est donc utile de préciser que 80 % des poules pondeuses de Suisse sont aujourd'hui élevées dans des volières, vastes poulaillers de garde au sol dans lesquels les animaux peuvent librement gratter, voler, se nourrir et se reposer sur des perchoirs de différentes hauteurs. La liberté de mouvement est totale dans l'ensemble du bâtiment. Des nids sont à disposition des poules qui peuvent y pondre leurs oeufs. Le 20 % restant des poules suisses sont élevées selon diverses variantes de garde au sol. En outre, la plupart des exploitations disposent d'un jardin d'hiver (ou aire à climat extérieur). Le jardin d'hiver est une place protégée et couverte disposée entre le poulailler et l'aire de sortie à l'air libre. Il offre un élargissement de l'espace " habitable " des poules, un lieu qui est donc soumis au climat extérieur tout en étant couvert et protégé contre l'intrusion des oiseaux sauvages par un filet ou un grillage. Les poules ont ainsi le choix de se tenir à l'intérieur ou à l'extérieur, choix dont elle ne font pas toutes usage, certaines préférant demeurer à l'intérieur. Pour pondre et pour se reposer, les poules privilégient d'ailleurs systématiquement l'intérieur - même les poules des élevages en liberté. C'est la raison pour laquelle tous les poulaillers, y compris ceux exploités avec un système d'élevage en liberté, doivent disposer de suffisamment de place pour accueillir toutes les poules à l'intérieur. Le respect de ces critères est soumis à un contrôle et à des autorisations de l'OVF, ce qui a eu pour conséquence que les producteurs d'oeufs professionnels n'ont eu aucun problème à composer avec le décret du Conseil fédéral - lequel ne change pratiquement rien pour les animaux.

Système d'élevage idéal

Le fait que le système de volière se soit imposé parmi les producteurs d'oeufs suisses s'avère une solution idéale non seulement du point de vue de la protection des animaux mais également en matière de mesure de protection contre la menace de grippe aviaire : en effet, les poules peuvent continuer de sortir dans une aire couverte, protégée des oiseaux sauvages. Ceci a permis de mettre immédiatement et efficacement en application l'interdiction de sortie décrétée par le Conseil fédéral, sans avoir à procéder à la moindre transformation des bâtiments - et tout en assurant aux poules la possibilité de continuer à se rendre à l'air libre.

Contact:

Service média de GalloSuisse -
Association des producteurs d'oeufs suisses
Hans-Rudolf Meier
Tel. +41/44/780 40 80
E-Mail: hmr@hmrcom.ch

Vereinigung der Schweizer Eierproduzenten
Association des producteurs d'oeufs suisses

Sekretariat:

Postfach 265, 8049 Zürich
Tel.: +41/43/300'40'50
Fax: +41/43/300'40'51
E-Mail: info@gallosuisse.ch
Internet: www.gallosuisse.ch

Medieninhalte



80 % des poules pondeuses de Suisse sont aujourd'hui élevées dans des volières dans lesquelles les animaux peuvent librement gratter, voler, se nourrir et se reposer sur des perchoirs de différentes hauteurs. La plupart des exploitations disposent d'un jardin d'hiver (ou aire à climat extérieur), une place protégée et couverte disposée entre le poulailler (à gauche) et l'aire de sortie à l'air libre, un lieu qui est donc soumis au climat extérieur tout en étant couvert et protégé contre l'intrusion des oiseaux sauvages et migrants. Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/GalloSuisse/EiAG".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008462/100500102> abgerufen werden.